



14 avril 2014

Directeurs syndicaux recherchés !



Le syndicat est à la recherche de candidates et de candidats pour les postes de directeurs syndicaux partout dans la province. Nous invitons les membres qui souhaitent relever de nouveaux défis, et encourageons les directrices et les directeurs actuels à renouveler leurs mandats.

La période de mise en candidature est du 14 au 28 avril 2014. Votre [bulletin de mise en candidature](#) dûment rempli doit parvenir à votre [vice-président](#) au plus tard le lundi 28 avril à 17 h par courriel ou par tout autre mode convenu avec ce dernier.

Pour cet appel de candidature, vous devez soumettre votre nom pour le poste de directeur de votre directorat d'appartenance. Pour connaître ce dernier, vérifiez le [découpage des directorats](#).

Le directeur syndical

Le directeur syndical a pour tâches principales d'assurer les relations de travail de son directorat, de conseiller les membres en ce qui concerne l'interprétation de la convention collective et de représenter ses membres lors des Conseils provinciaux du syndicat (participation aux décisions, droit de vote).

Généralement, un directeur syndical travaille une à deux journées par mois sur ses dossiers syndicaux. Pour ce faire, il bénéficie de libérations syndicales. C'est-à-dire que le syndicat rembourse à Hydro-Québec le nombre d'heures utilisées par le directeur pour effectuer ses tâches, il n'y a donc aucune différence sur la paie.

De plus, le directeur syndical, qu'il soit nouveau ou expérimenté, peut toujours compter sur le soutien de son vice-président, de l'équipe de directeurs de sa région et sur les membres des comités pour accomplir son travail. Il existe aussi des cours pour former les intéressés.

Le directeur syndical acquiert à travers cette expérience de nouvelles compétences et démontre son leadership dans les dossiers qu'il doit gérer. Son travail lui permet également d'approfondir ses connaissances sur la convention collective et de comprendre les différents enjeux du syndicat, des spécialistes et d'Hydro-Québec.

Pour toutes informations supplémentaires concernant le rôle du directeur, n'hésitez pas à communiquer avec votre [vice-président](#).